



© Bois des Alpes

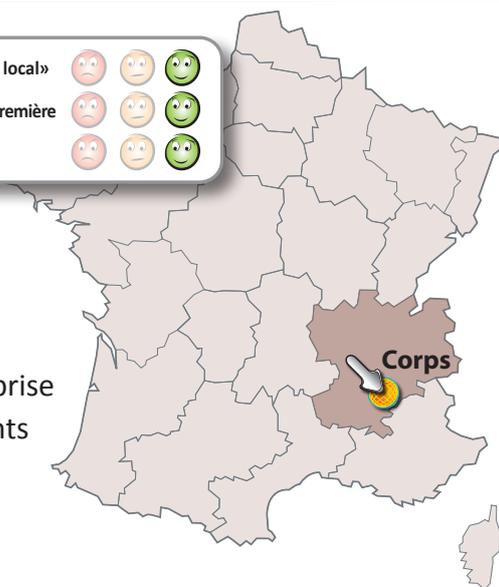
LOCALISATION

Ville Corps
Nbre d'hab. 519
Département 38 – Isère
Région Rhône-Alpes
Territoire CDDRA Alpes Sud Isère
 CFT Sud Isère

Ingénierie spécifique « bois local »

Optimisation de la matière première

Garantie circuit court



DONNÉES GÉNÉRALES

Typologie Construction d'un atelier d'entreprise de charpente et de 2 appartements
Année de construction 2012-2013
Mise en service 2013
SHON 348 m² SHON
Coût de la construction 250 k€ HT
Coût du lot bois 52 k€ HT
Volume de sciages 65m³
Essence(s) utilisée(s) Sapin, Epicéa, Mélèze

RÉALISATION

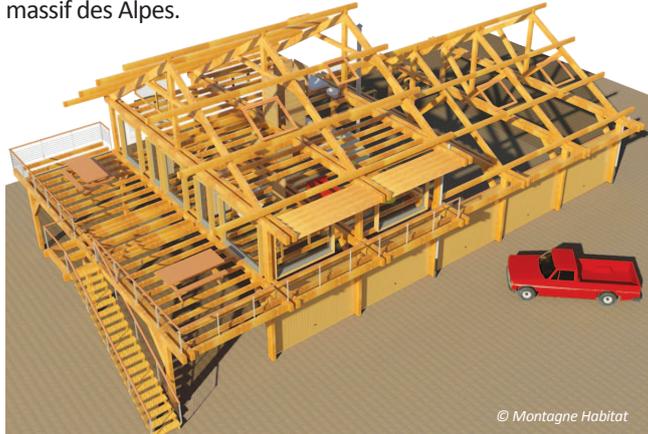
Maître d'ouvrage EURL Montagne Habitat
Dessinateur D'Corps Gérard Boulanger
 Chemin du Sarret
 38970 CORPS
 Tél : 04 57 16 00 42
 Mail : gerard.boulanger@dcorps.fr
Scieur Scierie Roux Paris
 Route du Sautet
 38970 CORPS
 Tél : 04 76 30 00 73
 Mail : scierierouxparis@hotmail.fr
Constructeur bois EURL Montagne Habitat
 Route du Sautet
 38970 CORPS
 Tel : 04 76 30 06 73
 Mail : montagne.habitat@aliceadsl.fr
Appui à la certification Association Bois des Alpes
 256, rue de la République
 73000 CHAMBERY
 Tél. : 04 79 96 14 67
 Mail : info@boisdesalpes.net



Montagne Habitat a souhaité, à travers la construction de son nouvel atelier, démontrer le savoir-faire de l'entreprise et l'étendue des possibilités architecturales pour une construction en bois. Véritable vitrine de la technique de l'entreprise, le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment comprenant un atelier au RDC et des appartements au 1er étage.

Ce bâtiment de 348 m² utilise un système de construction à ossature bois formée par des caissons en sapin/épicéa certifié Bois des Alpes. L'aspect du bâtiment fait écho aux différentes possibilités de la construction bois avec une mixité entre le bois et le crépi pour le parement extérieur. Cette alliance et compatibilité entre le bois et d'autres matériaux se traduit également par la présence d'une chape de béton posée au premier étage pour donner de l'inertie pour le chauffage au sol. Le chauffage des appartements est alimenté par une pompe à chaleur dite air/eau qui fournit également l'eau chaude sanitaire pour l'ensemble du bâtiment.

Projet engagé au début de la démarche Bois des Alpes, le bâtiment a été pensé pour s'adapter à la ressource ainsi des poutres initialement prévues en contre collé ont été réalisées en bois massif des Alpes.



© Montagne Habitat

La volonté d'utiliser des bois du Massif Alpin pour la construction de ce bâtiment a été en lien avec le souhait de favoriser l'activité de la scierie de Corps située à proximité de la nouvelle construction.

Ainsi, pour s'assurer de la traçabilité des bois, Montagne Habitat et la scierie se sont engagées de fait dans la démarche Bois des Alpes.

Ainsi, les grumes ont été transformées sur place puis transportées à la Société de valorisation des bois du Trièves, entreprise également certifiée, à 50km de la scierie, pour qu'elles soient séchées.

La démarche Bois des Alpes a ainsi permis d'assurer la traçabilité des bois à travers le travail en grappe des entreprises.

Ce bâtiment est l'un des premiers projets privés « Bois des Alpes » qui part de l'initiative d'une entreprise. Montagne Habitat a pu à travers ce projet structurer son offre en bois des Alpes pour proposer des produits certifiés à ses clients.

EURL Montagne Habitat

Route du Sautet
38970 Corps
Tél: 04 76 93 61 52
Mail : montagne.habitat@aliceadsl.fr

Certification Bois des Alpes



« Le réseau de bâtiments-pilotes en bois des Alpes réunit l'ensemble des premiers bâtiments réalisés avec du bois certifié Bois des Alpes afin de capitaliser leurs expériences et les valoriser. Le but est d'apporter une boîte à outils, à destination des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre, pour la construction en bois des Alpes avec un enjeu fort de dynamisation de la place du bois alpin dans les constructions.

La certification Bois des Alpes est une certification de produit et de service qui garantit

- l'origine du bois assurée à 100% par un système de traçabilité ;
- une gestion durable de la forêt de provenance des produits (gestion de type PEFC ou équivalent) ;
- l'amélioration de l'empreinte carbone ;
- la caractérisation du bois et conformité aux normes en vigueur notamment en terme de séchage répondant au DTU, de marquage CE, de caractérisation structurelle ;
- Produits commercialisés / élaborés par un regroupement d'acteurs fonctionnant « en grappe ».

www.boisdesalpes.net



© Bois des Alpes

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rhône-Alpes



Communes forestières de Rhône-Alpes
Maison des Parcs et de la Montagne
256, rue de la République 73000 CHAMBERY
T +33 (0)4 79 60 49 05
rhonealpes@communesforestieres.org

Communes forestières de l'Isère
1 place Pasteur
38000 GRENOBLE
T +33 (0)4 76 17 22 65
isere@communesforestieres.org